

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

SEANCE DU 27/09/2016

Le mardi 27 septembre 2016 à 19h, Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil d'Arrondissement, dûment convoqués le mardi 20 septembre 2016, se sont réunis en séance publique à la Mairie du 2ème.

Présidence de M. Denis BROLIQUIER Maire du 2ème arrondissement

SECRETAIRE : Mme GUILLOTEAU

PRESENTS : MM. BROLIQUIER, GIBERT, CHAILLET, Mmes de BROASSE, BONNET SAINT GEORGES, de LAVERNEE, M. ROYER, Mme BAUGUIL, M. BERNARD, Mmes DESCOUR, GUILLOTEAU, DOR.

ABSENTS EXCUSES : M. CALMARD, M. SANSOZ, M. DAYME.

DEPOTS DE POUVOIR : M. CALMARD pouvoir à M. CHAILLET.
M. SANSOZ pouvoir à Mme GUILLOTEAU
M. DAYME pouvoir à Mme DOR

ABSENT MOMENTANE : M. CHAILLET (rapport n° 427)

ADOPTION A L'UNANIMITE DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 12/09/16

RAPPORTEUR : Philippe GIBERT

M. Gibert : Pour rappel ce projet de modification a pour objectif de faciliter l'évolution et la valorisation du stade de Gerland. Bien évidemment, personne ne peut s'opposer à cette idée. Cet ensemble est vraiment très important pour le 7^{ème} arrondissement. Au niveau du groupe Les Républicains, nous ne sommes pas contre le principe mais nous avons décidé de nous abstenir pour plusieurs raisons. D'abord, le groupe Les Républicains se félicite du revirement du Maire de Lyon, Gérard Collomb, sur son dossier de la piscine puisqu'à l'origine ce n'était pas une décision qu'il avait prise. Il y a eu différentes interventions, moi-même je me rappelle être allé au mois de juillet avec mon collègue Saidi-Ali CHELLALI, rencontrer dans le 7^{ème} arrondissement des associations et des habitants qui se faisaient beaucoup de soucis. Il y a 35 000 habitants à Gerland et une piscine à Gerland dans ce quartier où beaucoup de personnes n'ont pas les moyens de partir en vacances étaient très importants. Ils nous semblaient important qu'une famille avec 3 enfants puisse pour 10 à 15 euros passer une journée à la piscine. Il y a eu différentes interventions au niveau du conseil du 7^{ème} arrondissement par nos collègues Laure Dagonne et Saidi-Ali CHELLALI qui se sont battus pour qu'il y ait un changement d'avis de la mairie centrale ainsi qu'en conseil municipal avec nos collègues Michel Havard et Stéphane Guillaud. Il y a eu également une mobilisation d'associations du secteur et un sursis a été donné à la piscine de Gerland, ce qui est une très bonne nouvelle. La seule question est que nous ne savons pas exactement pour combien de temps ? Il est impératif de rappeler que compte tenu du déficit de bassin nautique sur notre ville, il nous paraît difficilement envisageable que l'activité de cette piscine cesse avant que la promesse d'une nouvelle piscine soit réellement traduite en acte et pas uniquement via des études. Ensuite, on peut regretter le manque de détails sur les réalisations effectivement prévues, c'est quand même un gros projet ; le bail emphytéotique précise un montant de 66 millions d'euros. On peut imaginer que l'investisseur a dû réaliser une étude et on aimerait bien avoir les détails. On peut regretter que l'étude réalisé par l'agence d'urbanisme n'ait pas transmise aux membres de la commission alors qu'une demande avait été faite dans cette même commission. Encore une fois on ne s'oppose pas sur le principe mais on va s'abstenir pour les raisons que je vous ai données.

M. Bernard : J'entends ce que nous dit notre collègue, premier adjoint à l'urbanisme du 2^{ème} arrondissement. Je dirais que le mot revirement n'est pas aujourd'hui la qualification exacte de la position du Maire de Lyon. La position du Maire de Lyon n'a pas changée. Cette solution qui permet aujourd'hui à la piscine de pouvoir encore ouvrir aux gens du 7^{ème} arrondissement, elle était souhaitée déjà au départ par le Maire, sauf qu'il était contraint par ses engagements vis-à-vis de GL Evens. Après avoir longuement échangé avec M. Olivier Ginon, ils ont trouvé une solution qui permet de répondre aux attentes des gens du 7^{ème}. Ce n'est pas la mobilisation des adjoints Républicains du 7^{ème} ou les conseillers municipaux Républicains de la mairie centrale qui ont fait que le Maire s'est senti obligé, comme vous le dites de faire un revirement, mon cher Philippe.

M. le Maire : On sait bien que le Maire de Lyon arrête ses décisions tout seul !

M. Gibert : Mais c'est une bonne nouvelle, le principal c'est que les habitants de Gerland profite de cette piscine.

M. Le Maire : L'essentiel est que la piscine va être à nouveau ouverte pendant les trois années de battement et elle ne s'adresse pas qu'aux habitants du 7^{ème} arrondissement mais aussi aux habitants du 2^{ème} arrondissement et notamment du quartier de Perrache. Cet été, je sais qu'elle a été appréciée par beaucoup de petits perrachois. On se réjouit de cette décision.

La modification du PLU ne concernait pas que la piscine, elle concerne le stade et toutes les constructions autour.

ADOPTE A LA MAJORITE

8 voix pour

5 abstentions : M. Gibert, Mme Bonnet Saint Georges, Mme de Lavernée, M. Sansoz, Mme Guilloteau.

M. le Maire : Les prochains rapports parlent de la Fête des lumières et compte tenu du contexte très tendu dans notre pays nous ne savons toujours pas si la Fête des Lumières aura lieu. Si oui sous quelle forme et dans quelle durée ? On a bien conscience de toutes les difficultés qui s'imposent en matière de sécurité dans la période actuelle et nous n'avons pas compris l'annonce du Maire de Lyon de maintenir la Fête des Lumières en mode Fan Zone. C'est ce que nous apprend la presse. La presque île n'est pas un stade, ni un espace de supporters, c'est un lieu de vie, un lieu de travail, de commerces. De l'avis de tous ou presque, la presque île en mode Fan Zone est irréaliste et irréalisable à notre avis. On peut difficilement la fermer 24h/24h pendant 4 jours. Le fait de contrôler les accès piétons à partir de la fin d'après-midi, n'a en termes de sécurité aucun sens, si des personnes mal attentionnées peuvent pénétrer dans le périmètre au petit matin. Nous allons voter les deux subventions qui vont vous être présentées par Maryll Guilloteau car nous avons tous envie de résister à l'oppression barbare en continuant à vivre cette fête, mais c'est mettre à notre avis la charrue avant les bœufs. Comment gérer les circulations automobiles, comment gérer les transports en commun, le stationnement, les flux piétons, toute l'activité économique. La sécurité de la presque île est impossible à garantir sans la « bunkériser ». C'est physiquement, humainement, financièrement impossible. D'ailleurs quelle image pour la Fête des Lumières que de faire la fête dans un espace totalement hermétique. Quoiqu'il en soit, il faut trancher. On ne peut pas laisser tous les acteurs de ce grand événement dans l'expectative plus longtemps. Il y a des professionnels du tourisme, il y a des professionnels au sens large qui ont besoin d'arrêter des décisions. Je sais que c'est une décision difficile à prendre pour le Maire de Lyon et pour les autorités de l'Etat, j'en conviens. On sait aussi qu'une deuxième annulation serait un coup très dur, pour ne pas dire fatal, porté à la fête. D'autre part, on ne peut pas transiger avec la sécurité du public. Nous attendons la décision du Maire de Lyon et nous l'attendons avec impatience.

02/16/ 428 Attribution d'une subvention dans le cadre de la Fête des Lumières 2016 pour le spectacle déambulatoire en Centre-ville - Approbation d'une convention mixte.

RAPPORTEUR : Maryll GUILLOTEAU

ADOPTE A L'UNANIMITE

02/16/429 Projets étudiants dans le cadre de la Fête des Lumières 2016 : Attribution de subventions - Approbation de modèles de conventions types et approbation d'une convention de partenariat concernant le prix « Lumières éphémère et architecture ».

RAPPORTEUR : Maryll GUILLOTEAU

ADOPTE A L'UNANIMITE

02/16/430 Approbation d'un avenant au contrat entre la Ville de Lyon/service archéologique et la SNC Hôtel Dieu Réalisation relatif à la mise en oeuvre des prestations archéologiques pour la tranche 9e concernant les caves Nord de l'Hôtel Dieu.

RAPPORTEUR : Philippe GIBERT

M. Gibert : Pour rappel le Bourg Chanin c'est le quartier résidentiel qui s'étirait depuis la fin du moyen âge entre le fleuve et la rue Bellecordière. Il a été presque entièrement rasé en 1739 et les dernières constructions ont été détruites en 1843. De nombreux vestiges de ces habitations qui datent du 14^e au 19^e siècle ont été découverts dans les fouilles. Notamment une petite forge qui atteste des activités artisanales du quartier.

ADOPTE A L'UNANIMITE

02/16/431 QE-1 Plan Presqu'île.

RAPPORTEUR : Denis BROLIQUIER

M. le Maire : Des questions que nous avons déjà posées lors de la réunion du premier comité de suivi du plan presqu'île qui avait eu lieu en février ou mars dernier dans le bureau de M. le Faou, auxquelles nous n'avons toujours pas de réponse. Nous les poserons officiellement le 10 octobre lors de la séance du conseil municipal.

ADOPTE A LA MAJORITE

13 voix pour

2 abstentions : Mme Dor, M. Dayme

02/16/432 QE-2 Climat en presqu'île.

RAPPORTEUR : Denis BROLIQUIER

M. le Maire : Cette question est liée au climat que l'on a depuis quelques semaines où nous avons eu à gérer des situations extrêmement difficiles sur la quasi-totalité des places de la presqu'île. On se dit qu'on aurait mieux fait d'anticiper les choses plutôt que de gérer des urgences.

ADOPTE A LA MAJORITE

13 voix pour

2 abstentions : Mme Dor, M. Dayme

02/16/433 QE-3 Le rôle des arrondissement dans la ville de demain.

RAPPORTEUR : Denis BROLIQUIER

M. le Maire : A de multiples reprises on peut se poser la question dans l'attitude du Maire de Lyon à savoir comment il considère les arrondissements et la place des arrondissements dans sa vision de la ville maintenant qu'elle est devenue métropole. Cela faisait longtemps qu'on ne lui avait pas posé cette question avec un peu de hauteur.

Voilà les trois questions que je porterai en votre nom au conseil municipal et nous attendons avec impatience les réponses du Maire ou de ses Adjoints. C'est rarement le Maire qui répond, il laisse ce travail aux adjoints, ce qui lui a été reproché hier par Mme le Maire du 1^{er} arrondissement. Peu importe, nous, pourvu qu'on ait des réponses c'est ce que nous attendons.

M. Bernard : Je pense que M. le Maire pour la 3^{ème} question prendra la parole. A mon avis, il ne va pas laisser un adjoint vous répondre.

M. le Maire : Je ne sais pas, nous verrons bien.

M. le Bernard : Ce que je ne voudrais pas c'est que ce soit des questions à caractère polémique, c'est tout. On sent quand même aujourd'hui qu'on est en campagne électorale, et que cela arrive à point nommé pour sensibiliser les gens de la presqu'île surtout le côté nord, dans la 2^{ème} question vous ne parlez pas du sud vous parlez que du côté nord.

M. le Maire : Non, j'ai parlé des places de la presqu'île, il me semble que la place de l'Hippodrome est une place ?

M. Bernard : Mais vous n'avez pas parlé de la place de l'Hippodrome ?

M. le Maire : Si, on parle de l'ensemble des places. Il faut que je précise un peu plus mes questions, je vais les retravailler. Pour le moment, voilà les thèmes que nous allons aborder.

M. Bernard : Je vais voter pour, pour vous faire plaisir.

ADOPTE A LA MAJORITE

13 voix pour

2 abstentions : Mme Dor, M. Dayme

M. le Maire : Je voulais vous informer que le service des Assemblées m'a demandé aujourd'hui la totalité des dates de conseils d'arrondissements jusqu'au mois de septembre 2017. Si cela vous convient, on fixerait les conseils d'arrondissements les mardis vers 18h, cela permet de les préparer le lundi. Je tiens à ce qu'il y ait aussi des CICA, pour être en conformité avec la loi et ouvert toujours sur le dialogue avec les associations. Je vous ferai parvenir mes propositions dès que nous aurons la date des conseils métropolitains afin de coordonner les réunions.

M. Bernard : Il faudrait aussi dire que cela soit aussi en concordance par rapport à nos obligations en commission à la métropole. Le dernier, d'ailleurs vous n'y étiez pas et il était très important c'était sur le PEM de Perrache parce qu'il y avait un conseil d'arrondissement ici. C'est pour cela que j'étais absent.

M. le Maire : Nous allons effectivement regarder tout cela. C'est la deuxième fois que je ne pouvais pas venir à une commission à la métropole parce que j'étais ici.

M. Bernard : Moi j'étais en commission à la métropole et vous ici, on s'est partagé le travail, c'est ça l'efficacité d'une mairie !

M. le Maire : Je voulais aussi féliciter le lieutenant-colonel Pétris qui a pris ce matin sur notre territoire la section de recherches de Lyon de la gendarmerie nationale. Il y a eu une cérémonie ce matin à la caserne Delfosse pour sa prise de commandement. Il travaille et réside sur la partie sud de notre arrondissement. Je voulais lui adresser au nom de notre conseil, les félicitations pour cette prise de commandement. C'est important pour l'ensemble des ressortissants de la cour d'appel de Lyon.
Troisième élément d'actualité, Philippe Gibert ?

M. Gibert : Un point sur la sécurité, pas sur l'ensemble de l'arrondissement mais sur les places Ampère et Carnot. Nous avons eu beaucoup de soucis dernièrement sur ces places. Je voudrais remercier la police nationale, municipale, la direction sécurité prévention de la Ville de Lyon, donc la mairie centrale, d'avoir entendu la demande des élus, des commerçants et des habitants du 2^{ème} arrondissement. Des choses très positives se sont passées depuis plusieurs semaines et comme toute personne qui se rend sur la place Ampère on peut tous assister à un retour à la tranquillité publique, à l'ordre républicain qu'on appelle tous de nos vœux. On peut voir à nouveau sur les bancs, qui heureusement n'ont pas été enlevés, j'y étais totalement opposé, parce que ce n'est pas une minorité qui doit imposer sa loi à la majorité, on voit à nouveau des retraités, de mamans avec leur landau, des étudiants, des salariés qui mangent à l'heure de midi. La place Ampère est une petite place magnifique et elle est à nouveau viable. Merci aux services de la propreté du Grand Lyon qui font de gros efforts pour rendre cette place très propre et elle est propre à nouveau. On peut se féliciter de ce vrai travail d'équipe qui a été mis en place pour revenir à la normalité. Le deuxième point, c'est la place Carnot où la situation se dégrade depuis plusieurs années et particulièrement depuis plusieurs mois. On l'a vu cet été. La police nationale et la municipale sont sensibilisés au sujet ainsi que la direction sécurité prévention de la Ville de Lyon. Cet après-midi j'étais avec 25 policiers sur la place Carnot. C'était intéressant parce qu'ils travaillent de concert. Cela a permis de sécuriser l'ensemble de la place, de procéder à des contrôles d'identité avec certaines interpellations. Les commerçants, les habitants sont très contents de voir la police et ils sont rassurés. Tout le monde est témoin des différents trafics qui ont lieu sur cette place par certains groupes, parce qu'il y a d'autres personnes qui ne posent aucun problème.

La police nationale et municipale va continuer à mettre la pression sur cette place pour qu'elle retrouve de la tranquillité. On a depuis quelques temps de jeunes africains qui sont sur cette place, ils viennent de la Côte d'Ivoire et de la Mauritanie. Ils ne posent aucun problème de sécurité. Je les ai tous rencontrés, ils sont francophones, ils connaissent parfaitement la culture française. Ce sont de jeunes mineurs qui ont traversé la mer et qui se retrouvent ici. Ils sont aidés par les services de l'Etat et par plusieurs associations. Ce sont des jeunes qui sont intégrables rapidement dans notre société parce qu'ils sont francophones, ils connaissent l'histoire de France aussi bien que nous. Eux-mêmes sont victimes de vols comme les habitants. C'est pour cela que la situation est très complexe parce qu'on a affaire à différents groupes. Il y a des personnes en situation de grande difficulté qui subissent le même sort que les habitants. Je suis optimiste sur ce secteur parce qu'il se passe de très belles choses en ce moment. J'appelle de mes vœux, sans aucun esprit polémique, à une politique plus sécuritaire au niveau de la Ville de Lyon qui soit menée avec autorité et humanité. Je suis persuadé que l'on pourrait grandement améliorer la situation à Lyon en menant une politique de sécurité différente et plus ambitieuse. On est sur la bonne voie sur nos 2 places du 2^{ème} arrondissement.

M. le Maire : Philippe Gibert, merci pour votre action et merci d'avoir fait remarqué qu'effectivement la place Ampère a changé de visage. Je pense que c'est largement dû à l'action des services, vous leur avez rendu hommage, je le fais aussi. Mais c'est beaucoup dû aussi à l'électrochoc de la réunion du comité de suivi qu'on a fait au début du mois de septembre et qui a été particulièrement efficace. Aujourd'hui, la place a retrouvé ses couleurs. On sait aussi à quel point ce genre de situation est peut-être précaire et donc on maintient notre vigilance dans l'attente de l'avancement du projet de réfection de la place. On continue de mettre la pression sur la réfection de la place parce que l'on pense que c'est la solution à long terme. Je rends hommage à tous les services pour leur intervention totalement exceptionnelle.

M. Bernard : Je voudrais rendre hommage au Maire de Lyon qui s'est déplacé.

M. le Maire : Je ne savais pas qu'il s'est déplacé parce qu'il ne m'a pas averti.

M. Bernard : Vous le savez très bien par d'autres sources. Il était avec l'adjointe au commerce et l'adjoint à l'urbanisme...

M. le Maire : Et pourquoi il ne me le dit pas ?

M. Bernard : M. le Maire, vous le savez...

Vous savez, Caliméro, il était toujours très malheureux et je crois que vous êtes le Caliméro du 2^{ème} arrondissement. Le Maire est venu avec les services compétents et ce qui devait être quelques parties rénovées de la rue Victor Hugo, c'est la totalité du projet qui va être fait.

M. le Maire : Je ne le sais pas, je n'ai aucune information sur la conduite du projet de Victor Hugo.

M. Bernard : Vous avez les commerçants et les présidents des commerçants de la rue Victor Hugo qui étaient présents. Il faut de tant en tant avoir cette honnêteté.

M. le Maire : Ce n'est pas possible que les associations de commerçants en savent plus que moi ! Et en savent plus que nous !

M. Bernard : Vous savez très bien que le Maire était là...

M. le Maire : Je n'étais pas au courant de sa visite.

M. Gibert : M. Bernard, je pense que lorsque le M. le Maire de Lyon, que nous remercions pour son intervention, vient avec son adjoint au commerce sur un arrondissement, quel qu'il soit il devrait inviter l'adjoint au commerce, en l'occurrence M. Royer qui en plus est commerçant. Je pense que lorsque le Maire de Lyon vient avec son adjoint à l'urbanisme il devait m'inviter parce que j'ai cette délégation. Alors qu'il a invité et c'est son droit, un élu d'opposition, cela ne me pose aucun problème de marcher dans la rue avec un élu d'opposition. Je pense que lorsqu'il vient pour des problèmes de sécurité il devrait également inviter l'adjoint à la sécurité quel que soit l'arrondissement.

M. le Maire : Parmi les élus invités lors de la réunion du comité de suivi de la place Ampère, nous n'avons invité que ceux en charge du dossier. En revanche, M. Sécheresse, M. le Faou et M. Collomb étaient invités. C'est d'ailleurs eux qui nous ont délégué un fonctionnaire....

M. Bernard : Pourquoi vous nous invitez pas nous ?

M. le Maire : Oui on aurait pu vous inviter, je n'ai même pas invité l'ensemble du conseil, j'ai invité ceux qui étaient directement concernés par le dossier. La prochaine fois, je vous inviterai. Dernier point, le 3 novembre notre conseil d'arrondissement aura lieu à 18h et à 19h, il sera suivi d'un CICA. Pour terminer j'aimerais en votre nom à tous, souhaiter un excellent anniversaire à Véronique Bauguil et à Xavier son époux qui fêtent aujourd'hui leurs 30 ans de mariage.

La séance est levée à 19h45